



Commune de Burdinne
Province de Liège – Arrondissement de HUY

Enquête publique
du 05/04/2019 au
22/04/2019 (inclus)

Environnement

Avis personnel aux propriétaires et aux occupants des immeubles situés dans un rayon de 50 mètres, à partir des limites d'une parcelle, les informant qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite

Concerne : Demande de permis d'environnement de classe 2.

Madame, Monsieur,

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'environnement de classe 2**

Le demandeur est la S.A. Firme Dock-Moulin, dont les bureaux se situent à 4210 Burdinne (Marneffe), rue Lambert Daxhelet 29.

Le terrain concerné est situé à 4210 Burdinne (Marneffe), rue Lambert Daxhelet 29 et cadastré 5^{ème} division section B parcelle 347 E.

Le projet consiste au **renouvellement et à la mise à jour du permis pour l'exploitation de halls de stockage et commerce de produits agricoles** (projet de catégorie C sur base de l'art. D.29-1, §5 du Code de l'Environnement).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.

Les jours ouvrables : Le service urbanisme/environnement est ouvert le lundi, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30.

Sur rendez-vous : le lundi entre 17h00 et 20h00 ou le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M Thibaut Mortier ; téléphone : 085/51.97.15 ou par mail : urbanisme@burdinne.be

L'enquête publique est ouverte le 05/04/2019 et clôturée le 22/04/2019 à 17h00

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne,

- par télécopie au numéro : 085/51.97.11

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@burdinne.be

- remises à M Thibaut Mortier dont le bureau se trouve : Rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PE-Février-19-02**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M Thibaut Mortier ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale rue des Ecoles, 3, le **22/04/2019 à 16h45**

L'agent communal chargé de donner des explications sur le projet est M Thibaut Mortier dont le bureau se trouve à l'administration communale, Rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne.

En vous remerciant, recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations